

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*

Mai 2021



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 4 juin 2021

# Statistiques nationales

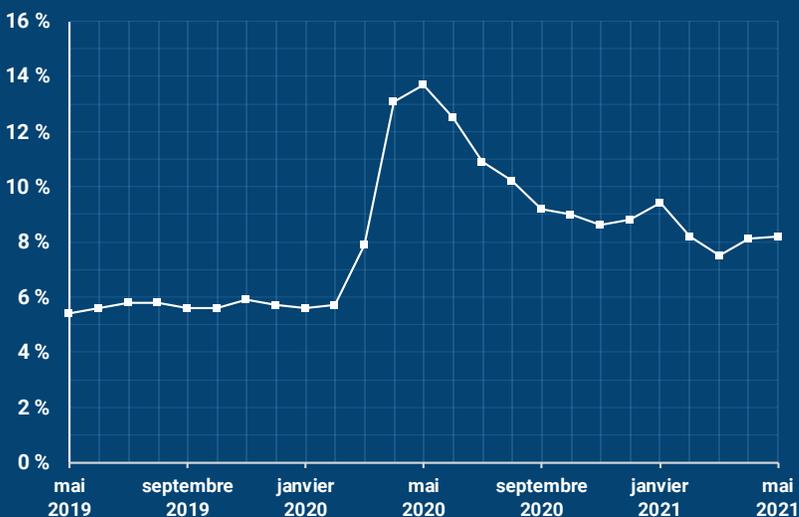
L'économie canadienne s'est maintenue au cours du mois de mai, la plupart des principaux indicateurs du marché du travail étant restés inchangés par rapport à avril. Le nombre de Canadiens occupant un emploi a diminué de 68 000 (-0,4 %), la majorité de ces personnes ayant quitté le marché du travail, comme en témoigne la baisse du taux d'activité (-0,3 point de pourcentage). Le taux de chômage est demeuré essentiellement inchangé à 8,2 %, une hausse marginale de 0,1 point de pourcentage ayant été observée par rapport à avril.

D'une année à l'autre, le taux de chômage est nettement plus bas, ayant chuté de 5,5 points de pourcentage par rapport à 13,7 % en mai 2020. De même, le taux d'activité tend à se rapprocher de la moyenne de 2015-2019, en hausse de 3,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Toutefois, concrètement, les salaires horaires réels ont connu une baisse marquée de 4,6 % par rapport à mai 2020.

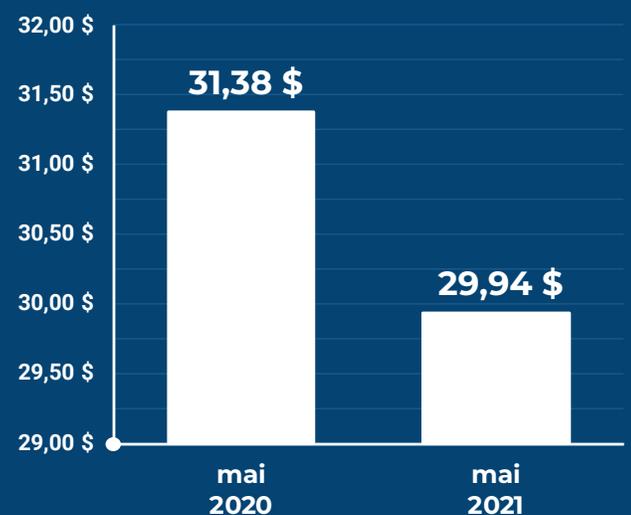
	Moyenne sur 5 ans mai 2015 à mai 2019	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 273 960	16 444 000	18 559 200	2 115 200 12,9 %	-68 000 -0,4 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,4	13,7	8,2	-5,5 pp	0,1 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,6	61,4	64,6	3,2 pp	-0,3 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,3	32,9	31,2	-1,7 pp	-0,3 pp
Salaires horaires moyens (\$) <sup>5</sup>	27,39 \$	31,38 \$	29,94 \$	-4,6 %	-0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	35,3	36,1	35,7	-1,1 %	1,1 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaires horaires moyens



# Indicateurs nationaux de précarité

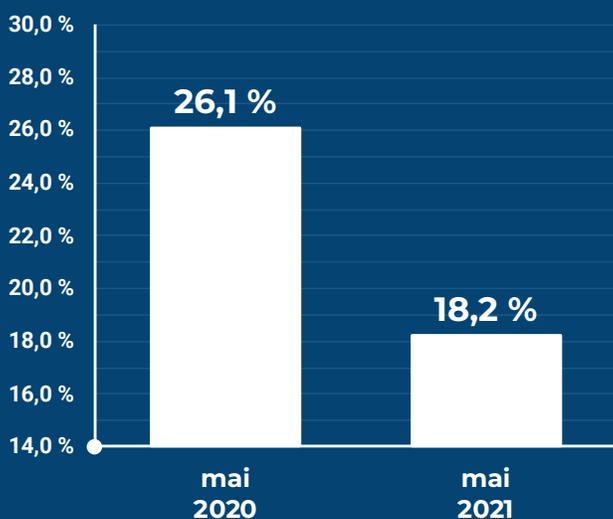
Par rapport à avril, nos indicateurs de précarité montrent peu de changement. Une importante baisse du nombre de travailleurs à temps partiel a été observée. Cependant, cette tendance positive a été partiellement compensée par une hausse de 1,2 point de pourcentage du nombre de travailleurs à temps partiel involontaires. Pendant ce temps, le taux de sous-emploi continu d'évoluer dans la bonne direction, diminuant de 0,4 point de pourcentage par rapport au mois précédent et de près de 8 points de pourcentage par rapport à mai 2020.

Pourtant, certains signes continuent de montrer que le

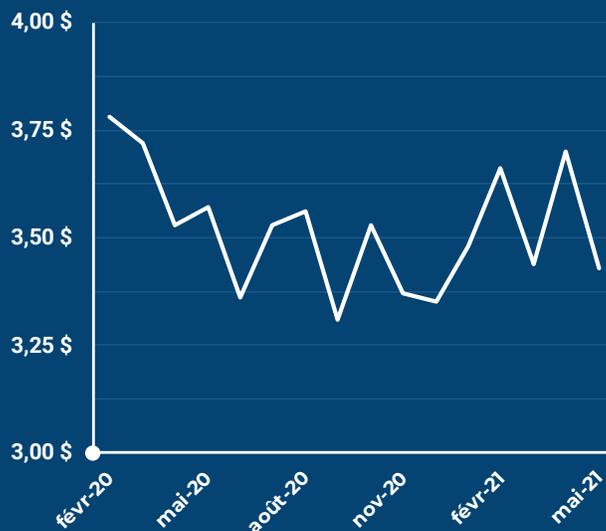
marché du travail revient au statu quo de la précarité qui prévalait avant la pandémie puisque le nombre de personnes occupant plusieurs emplois continue d'augmenter et que le nombre de personnes occupant un emploi temporaire a progressé de 1,8 point de pourcentage d'une année à l'autre. La majeure partie de cette hausse provient d'un plus grand nombre de travailleurs temporaires et contractuels. Parallèlement, le nombre de personnes ni en emploi, ni aux études, ni en formation a augmenté de manière significative par rapport à avril, probablement en raison du début des vacances d'été chez les étudiants de niveau postsecondaire, mais il est nettement inférieur à celui de mai 2020 (-44,6 %).

	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021 (pp)	Variation entre avril et mai 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	15,5	17,6	2,1	-1,0
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	53,5	47,7	-5,8	1,2
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	18,3	11,3	-7,0	-0,4
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	26,1	18,2	-7,9	-0,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	3,5	5,1	1,6	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	10,8	12,6	1,8	1,2
Occasionnel/autre (%)	2,7	3,1	0,4	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,0	7,3	1,3	0,3
Saisonnier (%)	2,0	2,2	0,2	0,8
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	20,3	20,0	-0,3	0,2
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,57 \$	3,42 \$	-4,1 %	-7,4 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	1 867,1	1 035,2	-44,6 %	23,4 %

## Taux de sous-emploi



## Écart salarial entre les genres



# Statistiques régionales

Les tendances du marché du travail à l'échelle nationale se reflétaient largement dans nos statistiques régionales, lesquelles n'ont guère changé depuis avril. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont tous connu des baisses marginales de l'emploi régional, alors que les Prairies n'ont connu aucun changement. Comme proportion de la population active, la région de l'Atlantique a connu la plus forte baisse de l'emploi, enregistrant un recul de 2,4 % (-26 700). Par conséquent, le taux de chômage dans la région de l'Atlantique a augmenté de près d'un point de pourcentage pour atteindre 10,3 %, soit le taux le plus élevé au Canada.

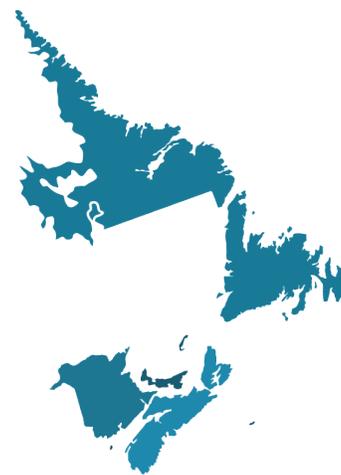
D'une année à l'autre, les taux de chômage régionaux ont connu des baisses importantes, le Québec étant en tête grâce à une baisse de 7,1 points de pourcentage par rapport à mai 2020, suivi de la Colombie-Britannique (-6,4 points de pourcentage) et des Prairies (-6,2 points de pourcentage). Les régions de l'Ontario (-4,2 points de pourcentage) et de l'Atlantique (-3,9 points de pourcentage) sont restées à la traîne, leur taux de chômage étant nettement plus élevé que dans d'autres régions. Notamment, les salaires horaires réels ont diminué dans toutes les régions par rapport à la même période l'an dernier. Les Prairies ont connu la plus forte baisse (-7,1 %), tandis que la Colombie Britannique (-3,1 %) a enregistré la plus faible diminution (-3,1 %), les autres régions se situant à environ 4,5 % en deçà du niveau de mai 2020. Le rythme annuel accru de l'inflation (3,4 % en avril 2021, contre 2,2 % en mars) explique probablement une partie de la baisse des salaires réels, ce qui pourrait indiquer le début d'une nouvelle tendance inquiétante.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total	1 001 300	1 101 100	99 800 10,0 %	-26 700 -2,4 %
Taux de chômage (%)	14,2	10,3	-3,9	0,9
Taux de participation (%)	57,3	60,0	2,7	-0,9
Taux de syndicalisation (%)	34,0	32,2	-1,8	-0,5
Salaire horaire moyen	27,19 \$	26,15 \$	-3,8 %	0,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,7	37,0	-1,9 %	2,3 %



## Québec

	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total	3 765 100	4 219 300	454 200 12,1 %	-8 000 -0,2 %
Taux de chômage (%)	13,6	6,6	-7,1	0,0
Taux de participation (%)	61,9	63,7	1,8	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	41,5	40,0	-1,5	-0,6
Salaire horaire moyen	29,79 \$	28,50 \$	-4,3 %	-0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,8	35,2	-1,6 %	0,5 %



## Ontario

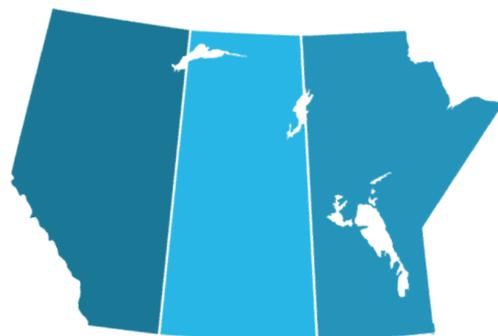
	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total	6 356 400	7 183 800	827 400 13,0 %	-31 600 -0,4 %
Taux de chômage (%)	13,5	9,3	-4,2	0,2
Taux de participation (%)	60,2	64,3	4,0	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,9	27,2	-0,7	-0,4
Salaire horaire moyen	32,57 \$	30,88 \$	-5,2 %	-0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,5	36,0	-1,3 %	0,9 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total	3 048 600	3 438 800	390 200 12,8 %	200 0,0 %
Taux de chômage (%)	14,2	8,0	-6,2	-0,3
Taux de participation (%)	65,4	68,3	2,9	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	30,7	29,1	-1,6	0,5
Salaire horaire moyen	32,91 \$	30,57 \$	-7,1 %	-1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,9	36,7	-0,5 %	1,3 %



## Colombie-Britannique

	Mai 2020	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021	Variation entre avril et mai 2021
Emploi total	2 272 600	2 616 200	343 600 15,1 %	-1 900 -0,1 %
Taux de chômage (%)	13,4	7,0	-6,4	-0,1
Taux de participation (%)	61,2	64,9	3,7	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	34,8	29,5	-5,3	-1,0
Salaire horaire moyen	31,63 \$	30,64 \$	-3,1 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,8	35,0	-2,4 %	0,4 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Conformément à nos observations ci-dessus, la grande majorité des industries ont connu une baisse significative du salaire horaire réel d'une année à l'autre, alors que l'industrie manufacturière et les services professionnels, scientifiques et techniques sont en tête, enregistrant des baisses salariales de 8 à 9 %. Même les secteurs qui ont traditionnellement connu une croissance stable des salaires, comme l'enseignement et l'administration publique, ont observé une baisse marquée des salaires (-5,7 % et -5,5 %, respectivement). Les seules industries qui ont connu une croissance significative des salaires réels sont les finances et l'assurance (+3,8 %) ainsi que les services immobiliers, de location et de location à bail (+1,4 %).

Par rapport à février 2020, la plupart des industries ont récupéré les pertes d'emploi causées par la pandémie de COVID-19, les secteurs de la fabrication de biens durables (+46 965) et de la construction (+59 168) ayant affiché un redressement remarquable au cours des derniers mois. Sans surprise, le maintien des mesures de confinement dans un certain nombre de provinces signifie que le commerce de détail (-100 468) et le secteur de l'hébergement et de la restauration (-326 890) continuent d'essuyer la majeure partie des pertes d'emplois depuis le début de la pandémie. Ces chiffres devraient s'améliorer à mesure que les taux de vaccination de première dose approchent des 60 % dans l'ensemble du pays et que les mesures de confinement sont progressivement levées.

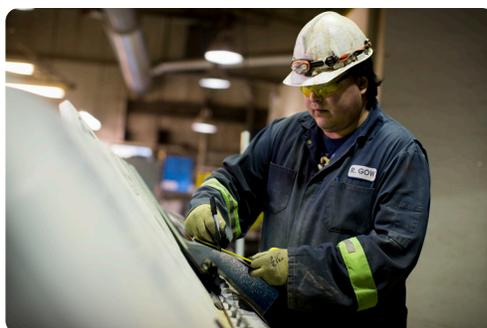
## Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Mai 2021	Variation entre mai 2020 et mai 2021
Agriculture	20,24 \$	-1,9 %
Foresterie	30,22 \$	-4,1 %
Pêche, chasse et trappage	23,26 \$	-2,1 %
Mines, pétrole et gaz	43,97 \$	-4,4 %
Services publics	45,40 \$	-3,2 %
Construction	32,05 \$	-1,7 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,50 \$	-8,2 %
Fabrication de biens non durables	27,18 \$	-8,3 %
Commerce de gros	29,58 \$	-3,8 %
Commerce de détail	20,91 \$	-4,3 %
Transport et entreposage	30,02 \$	0,4 %
Finances et assurances	37,41 \$	3,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	27,87 \$	1,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	35,84 \$	-8,9 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	22,31 \$	-5,0 %
Services éducatifs	35,52 \$	-5,7 %
Soins de santé et assistance sociale	29,29 \$	-4,0 %
Information, culture et loisirs	31,83 \$	-2,0 %
Hébergement et services de restauration	17,00 \$	-5,0 %
Autres services	25,98 \$	-6,8 %
Administration publique	39,39 \$	-5,5 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, février 2020 à mai 2021

Agriculture	-2 878	
Foresterie		10 799
Pêche, chasse et trappage		10 622
Mines, pétrole et gaz		7 923
Services publics		6 366
Construction		59 168
Industrie manufacturière – biens durables		46 965
Fabrication de biens non durables	-5 532	
Commerce de gros	-2 495	
Commerce de détail	-100 468	
Transport et entreposage	-32 778	
Finances et assurances		47 167
Services immobiliers, de location et de location à bail		5 160
Services professionnels, scientifiques et techniques		118 149
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-19 671	
Services éducatifs		9 310
Soins de santé et assistance sociale		26 804
Information, culture et loisirs	-51 133	
Hébergement et services de restauration	-326 890	
Autres services	-66 362	
Administration publique		58 613



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org/fr](http://www.unifor.org/fr)*